

chef des ponts et chaussées, pour les prier : M. le Sénateur, de régulariser nos armoiries si on ne veut plus de fleurs de lis, M. l'ingénieur en chef, de faire changer le champ d'azur des armoiries du pont Tilsitt en *champ de gueules*.

Agréez, Monsieur, etc.

---

*Lettre à M. Debombourg sur les armoiries de la ville.*

Lyon, le 29 janvier 1867.

Cher Monsieur DEBOMBOURG,

J'ai lu avec intérêt les réflexions que M. Louis Réal vient de publier, dans la *Revue du Lyonnais*, sur les Armoiries de Lyon. Je partage complètement sa manière de voir sur tous les points contenus dans son article. Seulement je me permettrai une rectification à l'endroit de la proposition qu'il émet au sujet de l'origine du chef aux trois fleurs de lis d'or.

Quant à vous personnellement, je vous prierai d'abord de me dire sur quelle preuve vous vous appuyez pour avancer que ce fut en 1320 que la commune prit pour armoirie *le lion lampassé sur champ de gueules*. La ville de Lyon pouvait, en effet, avoir adopté le lion rampant pour emblème, antérieurement à cette époque, non en qualité de commune mais pour caractériser son peuple, de même que Rome avait la *louve*, Athènes la *chouette*, etc. ; mais elle ne songea vraisemblablement pas à se fabriquer une armoirie dans les règles. Le sceau dont elle se servit jusqu'en 1380 (je n'en ai jamais rencontré d'autre sur les pièces postérieures à cette époque) n'était qu'un cachet gravé en creux et qu'on appliquait sur une couche de cire rouge. Il y en avait de trois modules diffé-